

Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie

PROCÈS-VERBAL

Date : le 21 juillet 2026

Heure : 18 h 30

Présents / présentes : Rachel Boudreau, mairesse
Robert A. Degrâce, conseiller
Rachel Frenette, conseillère
Jean-Guy Grant, conseiller
Samuel Hachey, conseiller
Annik Noël, conseillère
Joël Olivier, maire suppléant
Michel Robichaud, conseiller
Marc Roy, conseiller
Anne Thibodeau, conseillère

Administrations : Wanda St-Laurent, greffière municipale
Marc-André Godin, directeur des services aux citoyens
Béatrice Seymour, conseillère stratégique en communication
Raphaël Peñarroya, analyste technique senior
Bianka Robichaud, avocate municipale
Émilie Dilhac, gestionnaire des initiatives de croissance municipale
Karine Kirk, gestionnaire des finances par intérim
Vincent Poirier, directeur de la croissance municipale

1. APPEL À L'ORDRE

La mairesse ouvre la séance, appelle la rencontre à l'ordre et procède à la reconnaissance du territoire.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

4.1 Marché public de Belle-Baie

La gestionnaire des initiatives de croissance municipale présente le projet pilote « Le Marché des possibles », visant à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap et à soutenir le développement économique local. Le Sportek est proposé comme lieu d'implantation. Les aménagements requis, les coûts estimés et les sources de financement potentielles sont présentés.

Après discussion, les membres du conseil donnent comme directive de poursuivre l'exploration du projet.

5. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Robert A. Degrâce, conseiller

Appuyé par Anne Thibodeau, conseillère

Que l'ordre du jour soit adopté, avec la modification suivante : retrait du point 12.6 - Nomination - Directeur général par intérim.

Motion adoptée

6. PRÉSENTATIONS

6.1 Projets capitaux par Vincent Poirier et Marc-André Godin

Le directeur de la croissance municipale présente un survol des projets capitaux, de leur catégorisation, il fait un survol de l'inventaire de gestion des actifs ainsi que des possibilités de financement provincial et fédéral. Le directeur des services aux citoyens poursuit avec une présentation des différents fonds disponibles et de leur fonctionnement, notamment le PRPM, le FBCF et le FRI. Il présente également un survol de la liste de quelques achats prévus pour l'année en cours.

7. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 Séance ordinaire publique tenue le 16 juin 2026

Proposé par Rachel Frenette, conseillère

Appuyé par Joël Olivier, maire suppléant

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 16 juin 2026 soit approuvé, tel que modifié, afin d'y inclure la section du Comité de la gouvernance, des arrêtés et des politiques, qui avait été adoptée lors de la réunion, mais omise lors de la transcription.

Motion adoptée

7.2 Séance extraordinaire publique tenue le 14 juillet 2026

Proposé par Annik Noël, conseillère

Appuyé par Michel Robichaud, conseiller

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique tenue le 14 juillet 2026 soit approuvé comme distribué.

Motion adoptée

8. EXPOSÉS ET SUIVIS DES DOSSIERS - MEMBRES DU CONSEIL

8.1 Conseillère Annik Noël

La conseillère Noël présente son rapport et fait état des rencontres de comité et des activités auxquelles elle a participé depuis le début de son nouveau mandat. Elle souligne les 20 années de service de la conseillère Thibodeau au sein du Festival des rameurs et félicite l'ensemble du comité et des bénévoles pour leur contribution.

8.2 Conseillère Anne Thibodeau

La conseillère Thibodeau fait le point sur les activités et les comités auxquels elle a participé, notamment l'AGA de la CBDC, tenue le 25 juin, ainsi que le comité de surveillance financière.

8.3 Conseiller Robert A. Degrâce

Le conseiller Degrâce fait le point sur les comités auxquels il participe. Il indique qu'un suivi du comité de croissance municipale sera présenté au conseil le 4 août et qu'un rapport de sa rencontre avec la directrice de la bibliothèque suivra prochainement.

8.4 Conseiller Samuel Hachey

Le conseiller Hachey fait état de sa participation aux Jeux de l'Acadie à Edmundston ainsi qu'à une rencontre extraordinaire de l'AFMNB visant l'élection du nouveau conseil d'administration. Il présente également un suivi des comités auxquels il a participé depuis le début de son mandat.

8.5 Maire suppléant Joël Olivier

Le maire suppléant fait un suivi du travail effectué par le conseil précédent concernant les mesures d'urgence et l'ébauche d'un arrêté sur les feux en plein air. Il revient également sur des éléments liés à la responsabilisation et à la transparence du conseil envers les citoyens et présente un survol de la CSR Chaleur et des mandats.

8.6 Mairesse Rachel Boudreau

La mairesse fait un survol des activités, des événements et des rencontres auxquels elle a participé depuis son dernier rapport au conseil.

9. EXPOSÉS ET SUIVIS DES DOSSIERS – ADMINISTRATION

Le directeur des services aux citoyens fait le point sur plusieurs dossiers en cours, notamment le projet du ponceau Haché, le nouveau poste de police, la scène Danny Boudreau, les bornes électriques, le terrain de volleyball dans le secteur de Beresford.

10. RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le rapport de correspondance a été transmis par courriel. Certains membres du conseil adressent des questions à l'administration concernant les documents qui y figurent.

11. FINANCES

11.1 Rapport deuxième trimestre

La gestionnaire des finances par intérim présente le rapport financier du 2e trimestre du fond de fonctionnement général et du fond du fonctionnement, eau et égouts.

12. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

12.1 Comité provisoire - Sécurité piétonne

Proposé par Joël Olivier, maire suppléant

Appuyé par Anne Thibodeau, conseillère

Il est résolu que le comité provisoire « Sécurité piétonne » soit créé afin d'étudier la faisabilité et de mettre en œuvre un programme de drapeaux aux passages pour piétons sur le territoire de la municipalité.

Il est également résolu que le mandat du comité soit d'identifier les passages pour piétons admissibles, d'établir un budget et de préparer un plan de mise en œuvre du programme.

Il est en outre résolu que le maire suppléant Olivier soit nommé représentant du conseil municipal au sein de ce comité, et que Michelle Roy et Serge Gionet y soient nommés représentants de l'administration municipale.

Motion adoptée

12.2 Proposition de politique P2026-08 - Programme municipal d'accompagnement et de préparation des projets de logements communautaires

Proposé par Michel Robichaud, conseiller

Appuyé par Annik Noël, conseillère

Attendu que la Ville de Belle-Baie souhaite favoriser la création de logements sur son territoire en soutenant les organismes sans but lucratif dans les premières étapes de développement de projets de logements communautaires, sociaux ou abordables;

Attendu que la Politique P2026-08 – Politique Programme municipal d'accompagnement et de préparation des projets de logements communautaires établit un cadre d'accompagnement administratif et d'aide financière visant à réduire les obstacles à la réalisation de ces projets;

Il est donc résolu que le conseil municipal de Belle-Baie adopte la Politique P2026-08 – Politique Programme municipal d'accompagnement et de préparation des projets de logements communautaires, laquelle entre en vigueur dès son adoption.

Motion adoptée

12.3 Nomination - Trésorier adjoint par intérim

Proposé par Annik Noël, conseillère

Appuyé par Rachel Frenette, conseillère

Attendu que l'article 73 de la Loi sur la gouvernance locale prévoit que tout conseil qui est autorisé à nommer un fonctionnaire peut également lui désigner un suppléant soit en cas d'absence ou de la vacance du poste.

Il est résolu que Karine Kirk soit nommée « Trésorière adjointe par intérim » pour une période indéterminée.

Motion adoptée

12.4 Nomination - Autorité municipale par intérim

Proposé par Jean-Guy Grant, conseiller

Appuyé par Samuel Hachey, conseiller

Attendu que l'article 73 de la Loi sur la gouvernance locale prévoit que tout conseil qui est autorisé à nommer un fonctionnaire peut également lui désigner un suppléant soit en cas d'absence ou de la vacance du poste.

Il est résolu que Bianka Robichaud, avocate municipale, soit désignée autorité municipale par intérim, conformément à la partie III (Plaintes et discipline) de la Loi sur la police, pour une période indéterminée.

Motion adoptée

12.5 Nomination du responsable - Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée (LDPIPVP)

Proposé par Annik Noël, conseillère

Appuyé par Marc Roy, conseiller

IL EST RÉSOLU QUE les membres du conseil de la Ville de Belle-Baie nomment par les présentes Bianka Robichaud, conseillère en politiques générales, « responsable » de l'organisme public que constitue la Ville de Belle-Baie conformément à la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée (la « Loi ») du gouvernement du Nouveau-Brunswick; et

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil de la Ville de Belle-Baie reconnaissent que Bianka Robichaud, conseillère en politiques générales, en tant que responsable d'un organisme public peut, par écrit, déléguer à un employé dudit organisme public toute fonction que lui confère la présente loi, sauf le pouvoir de déléguer, et qu'elle peut imposer à la délégation prévue au paragraphe (1) les modalités et conditions qu'elle estime appropriées.

Motion adoptée

12.6 Nomination - Directeur général par intérim

Ce point est retiré et sera traité lors d'une réunion ultérieure.

13. INTERVENTIONS DU PUBLIC

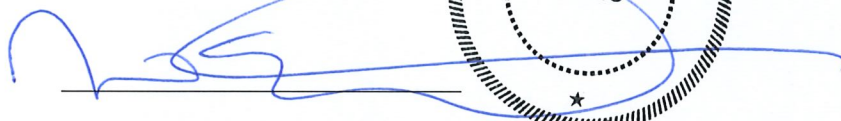
Aucune intervention du public.

14. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 20 h 42.



Rachel Boudreau, mairesse



Wanda St-Laurent, greffière municipale

